

La genèse de l'armement nucléaire français

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : La genèse de l'armement nucléaire français : 1945-1958 / Dominique Mongin ; sous la direction de Maurice Vaisse

Est reproduit comme : La genèse de l'armement nucléaire français, 1945-1958 par Dominique Mongin
Lille Atelier national de reproduction des thèses 1991 2 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Mongin, Dominique (1960-....)

Autre(s) auteur(s) : Vaisse, Maurice (1942-....) historien
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne 1971-....

Production : 1991

Description matérielle : 2 vol. (633 f.) : ill. ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : The Genesis of the French nuclear armament 1945-1958 eng

Classification décimale Dewey : 338.473 55

Note sur la description matérielle : Verso des feuillets blanc

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 596-614. Index

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Histoire Paris 1 1991

Résumé ou extrait : Deux mois après la première explosion atomique à Hiroshima, la France créa en octobre 1945 sa propre commission de l'énergie atomique, le commissariat à l'énergie atomique, qui fut chargé de poursuivre les études atomiques déjà entreprises avant la deuxième guerre mondiale (quand la France jouait un rôle leader dans ce secteur) dans le domaine de la science, de l'industrie et de la défense nationale. Ce n'est pas avant 1954 que les autorités politiques françaises se décidèrent à entreprendre un programme d'armement nucléaire. Parallèlement, le parlement montra son intérêt pour la question, en particulier en votant le premier plan quinquennal de l'énergie atomique (1952-57). Les armées s'intéressèrent également très tôt pour la politique de l'énergie atomique, dès 1945. Ainsi furent créées plusieurs sections atomiques. Mais les autorités politiques refusèrent de donner la responsabilité de ce programme secret aux armées car celles-ci manquaient de moyens humains et matériels, et d'unité, pour l'entreprendre.

Two months after the first atomic explosion at Hiroshima, France created in October 1945 its own atomic energy commission, the "commissariat à l'énergie atomique", who was in charge pursue the atomic

studies already undertaken before the world war II (when France was leader in this area) in the field of science, industry and national defence. It was not before 1954 that the french political authorities decided to undertake a nuclear armament programme. Concurrently, the parliament revealed his interest for this question, more particularly in voting the first atomic energy five - year plan (1952 57). The armies revealed also very soon their interest for the atomic energy policy, as soon as 1945. Then they created several atomic sections. But the political authorities refused to give the responsibility of this secret programme to the armies which lacked of human and material means, and unity, to undertake it.

Sujet - Collectivité : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives France. -- 1945-1970

Sujet - Nom commun : Armes nucléaires -- France -- 1945-1970

Politique militaire -- France -- 1945-1970

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques